



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE – SAINT-MAURICE**



Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil municipal de Lac-Édouard, tenue le 2 octobre 2025 à la salle des sessions.

Cette séance est présidée par le maire, monsieur Larry Bernier. Étaient également présents messieurs les conseillers Jean Bernier, Jean-Raymond Côté, Patrick Matton et Henry Rioux formant quorum.

Était également présent, monsieur Pierre Arseneault, directeur général et greffier-trésorier.

Absence motivée de monsieur le conseiller Adrien Francoeur.

Le maire, monsieur Larry Bernier, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et lit la pensée du jour.

62-25 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean Bernier ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Patrick Matton ;

ET RÉSOLU

1. « Dans la vie, deux mots t'ouvriront bien des portes : pousser et tirer ».
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 septembre 2025
4. Correspondance
5. Résolution adoptant les comptes
6. Résolution adoptant le dépôt des états financiers comparatifs
7. Résolution mandant le directeur général et greffier-trésorier à prendre les procédures nécessaires dans divers dossiers ayant trait au recouvrement de taxes impayées
8. Affaires nouvelles
9. Période de questions du public
10. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



63-25 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 9 SEPTEMBRE 2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Henry Rioux ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Raymond Côté ;

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 septembre 2025 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

64-25 RÉOLUTION ADOPTANT LES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Patrick Matton ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Henry Rioux ;

ET RÉSOLU :

QUE le greffier-trésorier soit autorisé à effectuer le paiement des comptes et avise les membres du Conseil que la municipalité possède les crédits nécessaires pour payer lesdites dépenses.

Total : 453 216,54 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

65-25 RÉOLUTION ADOPTANT LE DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

II EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean Bernier ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Raymond Côté ;

ET RÉSOLU

QUE ce conseil adopte le dépôt des états financiers comparatifs présentés par le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Pierre Arseneault.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**66-25 RÉOLUTION MANDATANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-
TRÉSORIER À PRENDRE LES PROCÉDURES NÉCESSAIRES AU
RECOUVREMENT DES TAXES IMPAYÉES**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Patrick Matton ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Henry Rioux ;

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de Lac-Édouard mandate monsieur Pierre Arseneault, directeur général et greffier-trésorier à prendre les procédures nécessaires dans divers dossiers ayant trait au recouvrement de taxes impayées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

Monsieur le maire, Larry Bernier, nous informe, que du fait que la période de déclaration de candidature pour les élections municipales se termine le 3 octobre à 16 h 30, et que nous voulons présenter toutes les personnes qui auront déposer leur candidature dans le Tour du Lac, la publication du journal se fera au cours de la semaine du 5 octobre.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Question de M. Claude Lavoie :

Est-ce qu'il y a ou aura d'autres frais juridiques à prévoir encore dans le dossier du Sanatorium ?

Réponse de M. Larry Bernier, maire :

Cette année, il n'y a rien. Pour l'instant, en ce qui a trait à la servitude de passage, nous demeurons comme nous sommes, le prochain conseil pourra continuer le dossier, s'il le juge pertinent.

Question de M. Claude Lavoie :



Concernant les permis, je ne trouve pas le règlement qui parle des roulottes, et j'ai vu qu'il y avait un montant de près de 3 millions de dollars en amende, advenant le non-respect du règlement. Est-ce que c'est véridique ?

Réponse de M. Larry Bernier, maire ainsi que M. Pierre Arseneault, DG:

Le règlement est sur notre site internet au niveau des nuisances. La meilleure solution serait de venir rencontrer M. Daniel Bouvier, inspecteur, pour qu'il puisse vous renseigner comme il se doit sur vos questionnements.

N.B. Pour l'entièreté des questions/réponses, veuillez vous référer à l'audio qui est déposé sur le site internet de la Municipalité de Lac-Édouard. www.lacedouard.ca

TEXTE DE REMERCIEMENTS DE M. LARRY BERNIER, MAIRE SORTANT

**Merci à vous toutes et tous
pour ces vingt ans**

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai présidé ce soir ma dernière assemblée ordinaire du Conseil municipal de Lac-Édouard. En effet, après vingt ans à la barre de la Municipalité et à l'aube de mes quatre-vingts ans, j'ai pris la décision de ne pas solliciter un sixième mandat à la mairie de Lac-Édouard.

Durant ces vingt ans, j'ai eu la chance et le privilège de côtoyer des personnes extraordinaires que ce soient des conseillères ou des conseillers, des employé-e-s ou des bénévoles qui avaient toutes et tous à cœur un meilleur bien-être pour les citoyennes et les citoyens de Lac-Édouard ainsi que pour leur environnement. Ensemble, nous avons réalisé de magnifiques projets qui font que notre Municipalité est plus belle et plus prospère.

Je vous remercie toutes et tous de tout cœur de m'avoir permis de vivre avec vous ces vingt belles années.

De plus, au nom de tous les citoyens de Lac-Édouard, je veux exprimer mes plus sincères remerciements à messieurs les conseillers Jean-Raymond Côté et Adrien Francoeur pour leur grand dévouement au service de la communauté de Lac-Édouard. Élu en 2021, monsieur Côté terminera son mandat le 2 novembre prochain. Quant à monsieur Francoeur, il a œuvré pendant 20 ans au sein du Conseil municipal. Merci à vous deux pour votre apport au bien-être de nos concitoyens.

Merci aux autres membres du Conseil actuel qui, depuis les 4 dernières années, ont su mettre l'épaule à la roue afin que nous puissions développer durablement notre municipalité.

Pour se rafraîchir la mémoire et pour que celles et ceux qui ont participé à différents projets (membres des Conseils et employés municipaux, bénévoles de divers organismes) puissent en recevoir de la reconnaissance, en voici quelques-uns qui se sont réalisés depuis les 20 dernières années :

INFRASTRUCTURES (bâtiments, rues, véhicules)

- Signalisation des rues du village et des chemins ;
- Asphaltage de toutes les rues municipales ;



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE – SAINT-MAURICE



- Réduction de la vitesse à 30 km/h sur la rue Principale ;
- Installation de luminaires de rues à éclairage DEL ;
- Drainage des assises et du gymnase du Centre communautaire ;
- Ouverture de La P'tite École laquelle est fonctionnelle grâce à des bénévoles, dont madame Rollande, depuis 15 ans ;
- Réfection du Centre communautaire (toiture, isolation, système de chauffage, fenestration, peinture des locaux, recouvrement des planchers, etc.)
- Installation d'une génératrice au Centre communautaire et une autre au système de traitement des eaux usées pour pallier aux pannes et aux urgences ;
- Mise en place du système d'eau potable pour le Centre communautaire ;
- Remplacement du réservoir de mazout du Centre communautaire par avec doubles parois ;
- Achat de camions pour le déneigement des voies municipales et autres chemins publics ainsi que pour la cueillette des ordures ;
- Construction d'un nouveau garage municipal ;
- Arpentage et piquetage des terrains municipaux ;
- Réfection des toilettes du gymnase ;

CULTURE ET LOISIRS

- Aménagement d'un parc-école derrière le Centre communautaire ;
- Rénovation de la bibliothèque municipale ;
- Construction d'une nouvelle patinoire ;
- Réalisation d'une voie de contournement pour VHR ;
- Construction d'un passage à niveau pour VHR ;
- Construction de deux nouveaux ponts sur la rivière Batiscan ;
- Obtention d'un règlement du ministre pour la circulation des VHR sur 3 km de la rue Principale ;
- Aménagement de 26 km de sentiers pédestres et de raquettes (Sentiers d'ADELE) ;
- Ensemencement de plusieurs centaines de milliers d'omble de fontaine ;
- Mise en place d'un comité nautique ;
- Aménagement d'une aire de conditionnement physique au gymnase ;
- Agrandissement et réaménagement du Parc municipal de la Batiscan ;
- Balisage du lac Édouard ;
- Installation de modules de jeux au Parc municipal de la Batiscan ;
- Construction d'un pavillon au Parc Grégoire-Descarreaux ;
- Aménagement d'une nouvelle rampe de mise à l'eau avec barrière au Parc Grégoire-Descarreaux ;
- Installation de quais flottants au Parc Grégoire-Descarreaux ;
- Aménagement d'un terrain de pétanque au Parc Grégoire-Descarreaux ;

ENVIRONNEMENT

- Réfection du système de traitement des eaux usées (fosse septique, station de pompage, etc.) ;
- Projet de compostage domestique ;
- Construction d'une rampe de mise à l'eau, secteur Baie-Power ;
- Décontamination du terrain du 148, rue Principale ;
- Vidéogéolocalisation des bandes riveraines du lac Édouard ;
- Mise en place d'une station de lavage des embarcations ;

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- Mise en place de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard ;
- Construction et ouverture du Magasin général ;
- Déploiement du circuit touristique Ondago ;
- Mise en place d'un comptoir d'information touristique au magasin général ;



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE – SAINT-MAURICE**



- Déploiement de la fibre optique et installation de deux tours pour la téléphonie cellulaire et l'Internet haute vitesse ;
- Réalisation du Plan de sécurité civile ;
- Mise en place d'un centre d'hébergement d'urgence en collaboration avec la Croix-Rouge ;

Encore une fois, Merci à vous toutes et à vous tous pour votre implication au sein de notre belle communauté.

En terminant, j'aimerais que vous reteniez ce proverbe africain : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Il résume l'essence même de l'intelligence collective.

Larry Bernier, agronome
Maire de Lac-Édouard 2005-2025

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la levée de l'assemblée.

Pierre Arseneault
Directeur général et greffier-
trésorier

Larry Bernier
Maire